

Ecrit par le 30 janvier 2026

Fontaine-de-Vaucluse: avis favorable pour le programme 'Grand Site de France'



Le programme d'actions 'Grand site' de Fontaine-de-Vaucluse a reçu un avis favorable en commission supérieure des sites, perspectives et paysages. Le site de Fontaine-de-Vaucluse, désormais membre actif du réseau des 'Grands sites de France', pourra ainsi bénéficier de l'expérience des 43 autres membres du réseau en matière de valorisation de sites d'exception et être accompagné dans sa démarche vers l'obtention du label.

Au cœur d'un écrin naturel

Situé au cœur des Monts de Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse est connu pour le mystère de sa résurgence.

Ecrit par le 30 janvier 2026

La Sorgue y prend sa source et jaillit au pied d'une falaise abrupte de 230 m, au creux de la vallée 'Vallis clausa', qui a donné son nom au département. Le gouffre d'où la rivière s'écoule (630 millions de m³ par an), abrite une eau verte émeraude où des générations de scaphandriers et spéléonautes se sont aventurés. Autour du site, la forêt méditerranéenne, la garrigue et la pierre sèche forment un écrin naturel remarquable tandis que la Sorgue accueille une faune et une flore uniques en France.

Gestion durable des paysages et de la fréquentation

Fréquenté depuis l'antiquité, le site de Fontaine-de-Vaucluse accueille aujourd'hui 800 000 visiteurs par an. L'un des principaux enjeux de la démarche portée par la [Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse](#), est de fédérer les acteurs autour d'un projet fondé sur la préservation des paysages mis en péril par cette très forte fréquentation.

Cela passe par la restauration du site afin de lui redonner un aspect plus naturel, une meilleure organisation des cheminements et de l'accessibilité et la valorisation du patrimoine du village et du territoire environnant. L'objectif, c'est l'obtention du label Grand Site de France, décerné par le ministère en charge de l'Environnement qui reconnaît la qualité et la gestion du site, la réhabilitation et la préservation du paysage.

La communauté de communes en chiffres :

- 5 communes réparties en 2 intercommunalités;
- un territoire de projet de 8000ha;
- 24 000 habitants;
- 800 000 de visiteurs par an.

Plus d'informations sur les démarches et les actions en cours en [cliquant ICI](#).

Sorgues, les déesses de Reines du shopping font du charme au business !

Ecrit par le 30 janvier 2026



Il fallait y penser ! Et l'association des commerçants, artisans et professionnels sorguais de Cap Sorgues l'a fait. Quoi ? Transposer l'émission très suivie de M6, Les Reines du shopping à Sorgues et en retransmettre les épisodes filmés sur [facebook](#). Sur 20 candidatures, trois candidates ont été retenues : Alicia Bacchi, Fanny Dos Anjos Costa et Clémence Moriot-Imbert. La consécration de la déesse la plus dans le thème est prévue samedi 29 mai. En attendant tous les épisodes sont disponibles sur facebook. Objectif ? Conserver le lien commerçants-clients pendant ce 3e confinement. Résultat ? Plus de 5 000 vues et 674 abonnés sur facebook.

On vous raconte

Le concept ? Lancer un appel à candidatures sur facebook, sélectionner des ambassadrices ravies de se prêter au jeu des essayages : tenue, accessoire, maquillage, coiffage et défilé sur tapis rouge. Pour cette saison 1, les trois sorguaises se sont transformées en Déesses des emplettes en centre-ville. Après ? On est invité à suivre leur aventure tous les jours à 18h.

Ecrit par le 30 janvier 2026

Et hop c'est parti !

Alors que de nombreuses boutiques 'non essentielles' ont dû tirer le rideau pour cause de 3^e confinement, l'association des Commerçants, Artisans et Professionnels sorguais [CAP Sorgues](#), conservent le lien avec leurs clients et amis via leur page facebook avec la réalisation de la série 'Les déesses des emplettes' Inspiré de la célèbre émission « les reines du shopping » sur M6.

Comment l'aventure a débuté

L'aventure a débuté le 8 mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, où CAP Sorgues a fait paraître un appel à candidature. En 3 jours il y avait déjà une vingtaine de candidates : 3 sorguaises ont été retenues et le tournage audiovisuel a débuté. Chaque candidate était dotée d'un planning comprenant des rendez-vous chez les adhérents de Cap Sorgues, les boutiques étaient privatisées pour le tournage : tout d'abord le choix de la tenue, puis des différents accessoires : pochette, chaussures, bijoux avec, ensuite, une mise en beauté chez un coiffeur suivi d'un maquillage chez une esthéticienne, pour enfin être prête à défiler sur un tapis rouge !

Chaque jour

Depuis le lundi 29 mars, une séquence est diffusée chaque jour, pour découvrir les lieux où les candidates ont fait leurs emplettes. Chaque semaine une nouvelle déesse est mise à l'honneur, valorisant ainsi les adhérents de Cap Sorgues, le but étant de donner envie aux internautes de participer au sondage du dimanche où la tenue finale est dévoilée puis de réserver aussi les articles qui leur plaisent en boutique.

Un rendez-vous très suivi

«Après une première semaine de diffusion, 5 000 internautes ont visualisé les séquences vidéos, et les statistiques grimpent de jour en jour remarque Serge Hurard, le Président de Cap Sorgues. Même si les boutiques sont fermées, le 'clic and collect' fonctionne. Le message ? Quel que soit votre âge ou votre style, mesdames, il y a tout pour faire vos emplettes à Sorgues. Par exemple la première candidate Alicia Bacchi, 19 ans, devait trouver sa tenue chez 'Janou Boutique', Cours de la République, ses essayages permettent de découvrir sa collection printemps. Et côté émission ? La seule difficulté de notre candidate était de choisir parmi toutes les tenues qui lui allaient si bien.»

Nourrir le lien

Alors Rendez-vous sur la page Facebook de Cap Sorgues pour suivre les nouveaux épisodes des « Déesses des Emplettes » jusqu'à dimanche 18 avril et revoir les épisodes précédents sans oublier les carnets d'adresse mode. Chaque dimanche le public est invité à participer à un sondage sur la tenue choisie par la candidate, ces votes s'ajoutent à ceux du jury qui sont reçus chez Me Grave, Huissier de justice à Sorgues.

Ecrit par le 30 janvier 2026

Et enfin ?

La Déesse des emplettes 2021 sera sacrée samedi 29 mai. La gagnante remportera un bon cadeau de 300€ à dépenser dans ses boutiques préférées du centre-ville. En attendant, les 3 déesses ont été chouchoutées et ont remporté leur tenue.

M.H.

L'Imca va quitter Avignon pour Sorgues



A partir de l'été prochain, [l'Imca \(Institut des métiers de la communication audiovisuelle\)](#) va s'installer à Sorgues. Implanté place des Corps-Saints à Avignon depuis 1995, l'Institut présidé par Alain Glasberg et dirigé par Nayma Diaf est aujourd'hui trop à l'étroit dans ses 200m² de locaux sur 5 niveaux de l'intra-muros.

« Avec le déménagement prochain du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) qui va occuper le château Gentilly dont nous sommes en train d'achever la restauration, nous étions à la

Ecrit par le 30 janvier 2026

recherche d'un nouveau locataire pour prendre possession de nos locaux de l'Etoile », explique Thierry Lagneau, maire de Sorgues.

La structure spécialisée va donc rejoindre le boulevard Roger-Ricca où son équipe de près d'une dizaine de permanent et d'une quinzaine d'intervenants y enseignera les métiers de l'audiovisuel, de l'écriture de scénario dans un espace de 500m2.

Aucune solution ou aide de la ville d'Avignon

« L'Imca quitte Avignon après 25 ans et une recherche sans solution ni aide de la Ville, regrette son président. L'Imca s'installe à Sorgues qui l'accueille à bras ouvert grâce à la qualité d'accueil et d'écoute des services municipaux qui ont très rapidement mis tout en œuvre pour que l'opération se réalise. »

Même satisfaction pour Nayma Diaf « heureuse aussi de s'installer à Sorgues. L'affaire a été rapidement conclue car tout concordait à nos exigences emplacement, surface, conditions de sécurité et d'hygiène répondant aux normes, capacité d'accueil du public... Le bail commence dès le 19 juillet, nous allons progressivement prendre possession des lieux et nous installer pour pouvoir démarrer nos activités dès début septembre. »

Une centaine de personnes formées chaque année

L'Imca forme une centaine de personnes par an lors de sessions plus ou moins longues allant de quelques jours à plusieurs mois. Ses formations dans l'audiovisuel, polyvalentes et généralistes, permettent notamment d'acquérir les bases indispensables pour ensuite aborder les innovations technologiques dans le secteur de l'audiovisuel (la webvidéo, images embarquées, réalité augmentée, mapping, 360°, hologramme, son directionnel).

Fondé en 1984, l'Imca a la volonté de permettre au plus grand nombre d'accéder aux métiers de l'audiovisuel. L'Institut est un des rares organismes en France permettant un accès aux professions de l'audiovisuel sans condition de diplômes. Son recrutement privilégie la motivation et le projet professionnel des candidats. Depuis sa création, l'Imca a formé plus de 2 500 professionnels de l'audiovisuel.

Sorgues lance un 'Passeport pour l'adolescence'

Ecrit par le 30 janvier 2026



Porté par [la Ville de Sorgues](#), le projet doit permettre l'émancipation individuelle et collective des collégiens Sorguais des classes de 5e à travers une série d'activités destinées à reconnaître, valoriser et encourager leur engagement citoyen.

C'est un projet ambitieux né du constat de [Bernard Rigeade](#), médecin généraliste depuis 40 ans à Sorgues, qui, au fil des années, a vu se développer dans certains quartiers de la ville une forme de cloisonnement social et de communautarisme. « L'idée de ce passeport m'est venue alors que je cherchais une idée pour lutter contre ce cloisonnement en favorisant la mixité sociale envers les jeunes issus des quartiers prioritaires, explique Bernard Rigeade. Etant convaincu que l'émergence de la citoyenneté s'appuie sur des situations vécues et non pas sur la seule connaissance des règles, je me suis rapproché du service 'Proximité et cohésion' de la Ville de Sorgues pour créer un passeport pour l'adolescence qui recensera toutes les expériences concrètes vécues par les jeunes. »

Créer une « mémoire collective »

S'adressant aux jeunes de 10 à 13 ans -sans aucune distinction- issus des trois collèges Sorguais (Diderot, Voltaire et Marie Rivier), basé sur le volontariat, le projet 'Passeport pour l'adolescence' va s'appuyer sur l'esprit de groupe, la solidarité et l'entraide. « Nous allons proposer un parcours citoyen sur une semaine chargée en expériences fortes et variées, souligne Bernard Rigeade. On va mettre en place toute une série d'activités en collaboration avec les gendarmes, pompiers, l'armée de l'air, etc. qui permettront à tous les jeunes participants de garder une mémoire collective forte et une connivence de ces jours passés ensemble. »

Ecrit par le 30 janvier 2026

Des ateliers sur les techniques d'optimisation du potentiel

Parmi les activités mises en place, on retrouve des randonnées pour sensibiliser à l'écologie et au développement durable, un ciné-débat autour de la projection d'un film sur l'adolescence, des ateliers ludiques avec des jeux de rôle autour du savoir-vivre et du sens de la responsabilité collective, des conférences sur le cyberharcèlement et l'égalité filles-garçons, des mises en situation sur les gestes qui sauvent ainsi que des ateliers dédiés aux [TOP \(Techniques d'optimisation du potentiel\)](#). « Il s'agit d'un ensemble de techniques et de stratégies mentales qui vont permettre aux jeunes de créer leur propre boîte à outils pour faire face à des situations stressantes et anxiogènes, précise Bernard Rigeade. Pour cela nous avons fait appel à Von-Son Muonghane, psychologue et expert en neurosciences. »

Véritable laboratoire dédié à l'apprentissage et au développement de l'esprit de citoyenneté chez les jeunes, le projet sera suivi dans son entièreté par des étudiants de la faculté de sociologie d'Aix-en-Provence sous la houlette du professeur [Saïd Belguidoum](#), chercheur au CNRS (Centre national de la recherche scientifique). Les observations et les remontées du terrain par les agents de la Ville permettront, en outre, de vérifier la pertinence du projet. Quant à la première session, elle est prévue pour les prochaines vacances scolaires de printemps, le temps de constituer des groupes de jeunes volontaires, futurs acteurs de la citoyenneté active.

Contrat d'avenir : le Vaucluse défend ses projets

Ecrit par le 30 janvier 2026



Alors que l'Etat s'engage, via le 1^{er} ministre Jean Castex, à verser 5,1 milliards d'euros à la Région Sud dans le cadre du Contrat d'avenir (ex Plan Etat-Région), Maurice Chabert, président du Conseil départemental, a défendu les intérêts du Vaucluse en priorisant 5 projets d'investissement. Les terres agricoles, le Palais des papes et Agroparc pour Avignon et les villes de Sorgues et de Fontaine-de-Vaucluse sont concernés.

Parmi 20 projets initialement choisis, le Département en a priorisé cinq, dont quatre seront placés sous sa maîtrise d'ouvrage. Le 1^{er} est un projet de modernisation et d'extension de l'irrigation des terres pour adapter l'agriculture au réchauffement climatique à l'horizon 2028. Vient ensuite la construction d'un édifice de 11 400m² à Avignon-Agroparc qui sera le futur Pôle de recherche et de conservation du patrimoine. Il comprendra les services départementaux des Archives, le service d'Archéologie, la réserve, un espace mémoriel, le Centre de conservation et d'études de l'Etat et les Archives du Grand Avignon.

Le Palais-des-papes aussi

Quant à la partie du Palais-des-papes qui abrite les Archives départementales, elle sera rénovée et réaffectée et ses façades extérieures revues dès cette année. Puis ce sera au tour de Fontaine-de-Vaucluse de pouvoir réhabiliter son Centre départemental de plein air et de loisirs. La réhabilitation du

Ecrit par le 30 janvier 2026

bâtiment vise la labellisation BDM (Bâtiment durable Méditerranéen) en revoyant les postes de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration, ainsi que l'accès aux activités sportives de kayak, escalade, vélo...

Sorgues, la ville qui monte, qui monte...

La Ville de Sorgues ne sera pas oubliée avec l'extension et le réaménagement de l'immeuble de Brantes qui abrite l'actuel service Livres et lecture en lien avec les 102 bibliothèques du réseau de Lecture publique. Le but des futurs travaux est de faire évoluer la diffusion des ouvrages ainsi que l'accueil et la valorisation des collections.

Des réalisations pour les 6 années à venir

Le Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 fixe le cap de l'action de l'Etat et de la Région pour les 6 prochaines années. Il vise à soutenir les projets d'investissements structurants plus efficacement afin de soutenir le développement et à l'attractivité des territoires.

Les thématiques

Les projets s'inscrivent dans 8 thématiques : la transition environnementale, la mobilité, l'équilibre et la solidarité entre les territoires, l'enseignement supérieur-éducation-recherche, la santé, le tourisme, la culture, le développement économique et la formation professionnelle-égalité hommes-femmes.

La région Sud

Pour la région Sud, quatre autres volets s'ajoutent : les sujets métropolitains, le Massif des Alpes, l'aménagement du Rhône et la reconstruction des vallées détruites des Alpes-Maritimes.

L'actu

Le Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 a été présenté le 5 janvier sur le port de Toulon par le 1^{er} ministre Jean Castex. Lors de ce déplacement, celui qui fut secrétaire-général de la préfecture de Vaucluse de 1999 à 2001 s'est entretenu avec Christophe Mirmand le préfet de Région, Renaud Muselier le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christian Estrosi le maire de Nice, Jean Falco le maire de Toulon en présence de Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse.

Relance

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, cette première étape de l'accord pluriannuel comprend également un abondement supplémentaire prévu par les deux plans de relance initiés par l'Etat et par la Région Sud, le plan « Rebond Etat-Région » constituant le 1^{er} volet du nouveau CPER désormais dénommé Contrat d'avenir.

Ecrit par le 30 janvier 2026

Inauguration du premier label 'Point justice' à l'espace France Services de Sorgues



Le garde des Sceaux et ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, viennent de lancer le label 'Point justice' à Sorgues. Une première en France pour cette structure censée incarner la 'justice de proximité'.

C'est l'espace France Services à Sorgues qui a servi de cadre au lancement du premier label 'Point justice' en France. Et pour cause, le Vaucluse a été l'un des six départements pilotes pour l'ouverture de ces lieux d'accueil qui accueillent, informent et accompagnent gratuitement les citoyens dans leurs démarches administratives du quotidien, qu'elles soient liées à la santé, à l'emploi, aux finances, à la justice ou au droit. A ce titre, les permanences de droit qui s'appelaient jusqu'alors 'Accueil d'accès au droit' sont désormais rebaptisées 'Point justice' et auront, entre autres, pour vocation de pouvoir traiter directement un certain nombre de décisions civiles sans aller jusqu'au Palais de justice.

Ecrit par le 30 janvier 2026

Lors de l'inauguration, Éric Dupond-Moretti a annoncé la création de 2 000 'Points justice' en France dont les espaces France Services seront les relais. Dans le Vaucluse, douze nouveaux emplois contractuels ont été créés afin de soutenir les effectifs des tribunaux d'Avignon et de Carpentras, notamment dans le traitement des affaires de petite délinquance et des procédures de peines alternatives.

Electricité : Sorgues reprend un coup de jus pour 30 ans



Enedis, EDF et la ville de Sorgues viennent de signer un nouveau contrat de concession de distribution d'électricité d'une durée de 30 ans.

Après la commune d'Orange et avant celle de Pernes-les-Fontaines, Enedis et EDF viennent de signer un contrat de concession avec la ville de Sorgues. Cet accord concerne les conditions du développement et de l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et de la fourniture d'électricité aux tarifs

Ecrit par le 30 janvier 2026

réglementés sur le territoire de la commune sorguaise. Ce nouveau contrat, qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2021, remplace le contrat de concession qui avait été signé il y a presque 30 ans entre la commune et EDF. « Nous anticipons le terme de cette convention qui courrait jusqu'en 2024, explique Thierry Lagneau, maire de Sorgues. Cela représente l'avantage d'adapter ce nouveau contrat aux intérêts de la Ville ainsi que d'intégrer davantage les enjeux environnementaux ou sociaux dans le cadre de la modernisation du service public de la distribution d'électricité. » Si la période n'a pas été la plus simple pour finaliser cet accord, « il illustre aussi la confiance de la ville et récompense le travail que nos équipes réalisent quotidiennement sur Sorgues », se félicite Patrice Perrot, directeur Enedis Vaucluse.

Un contrat 'made in Sorgues'

« Ce n'est pas tous les jours que l'on signe un contrat qui engage notre collectivité pour une durée de 30 ans, poursuit Thierry Lagneau. Nous avons parfois à faire à des organismes éloignés des territoires, mais cela n'est vraiment pas le cas avec cette convention. C'est véritablement un partenariat, ce n'est pas juste des administrations qui ont obligation de passer une convention car il a été tenu compte des préoccupations de la ville de Sorgues. » « Enedis a fait preuve d'un volontarisme qui l'a amené à réaliser un volume de travaux d'amélioration du réseau de distribution significatif ces dernières années (1,8 M€ HT d'investissements sur les 2 dernières années) », précise Patrice Perrot. Parallèlement, la commune de Sorgues a veillé à ce que soient pérennisés et renforcés les travaux en matière d'intégration des réseaux dans l'environnement ainsi que les mécanismes de redevances de concession permettant à la ville de disposer de ressources pérennes et revalorisées (+11 000 € par an).

Ce nouveau contrat de concession offre également à la commune une visibilité et des garanties accrues pour les investissements d'Enedis sur le réseau de distribution publique d'électricité. Dans ce cadre, une nouvelle logique de programmation des investissements est mise en œuvre à travers un Schéma Directeur des Investissements (SDI) sur 30 ans et des Plans-Pluriannuels (PPI) associés, co-construits entre Enedis et la commune afin de traiter de manière optimisée la modernisation du réseau public de distribution.

« A sorgues la moyenne annuelle des coupures d'électricité est de 46 mn contre 62 mn au niveau national. »

Sur les 4 prochaines années, Enedis prévoit d'investir de 2021 à 2024, 170 000 € pour renouveler 1 kilomètre de câbles HTA (ndlr : moyenne tension ou Haute tension A) d'ancienne génération sur les 7 kilomètres existants et renouveler 0,5 kilomètre de réseaux BT (Basse tension) fils nus, incluant les réseaux concernés par les travaux d'intégration des ouvrages dans l'environnement des opérations de rénovations urbaines de la ville. Cette enveloppe financière pourra être complétée par une participation d'Enedis sur les travaux d'esthétique (intégration des ouvrages dans l'environnement) réalisés par la commune à hauteur de 40 % (plafond fixé à 80 000 €). A ce jour, Sorgues compte 10 000 clients desservis par 119 km de réseau HTA et 216 km de réseau BT ainsi que 245 producteurs (essentiellement dans le domaine photovoltaïque). Le temps annuel moyen de coupure d'électricité s'élève 46 mn (dont 14 mn

Ecrit par le 30 janvier 2026

pour travaux) contre 62 mn pour la moyenne nationale.

Prise en compte des enjeux écologique

Cet accord prend également en compte les nouveaux enjeux de la transition écologique en intégrant les réseaux électriques intelligents, la mobilité durable, la maîtrise de la demande d'électricité. Dans le cadre de cette charte partenariale, la ville de Sorgues sera ainsi accompagnée par Enedis dans ses projets de mobilité électrique, via l'optimisation de l'implantation des raccordements des bornes de recharges publiques et la désignation d'un interlocuteur dédié au travers d'une convention incluant le Schéma Directeur de Développement. Enedis fournira aussi des données d'historique de consommation à la maille des bâtiments, ou de courbe de charge, notamment pour les écoles et les bâtiments communaux, enrichies par un système d'alerte y compris pour les points d'éclairage public ainsi que des plans du réseau, autant d'éléments qui permettront à la commune de réaliser des économies sur le volet énergétique et de mettre en œuvre des actions concrètes et ciblées.

Grâce à ce dispositif, la ville de Sorgues aura également une vision du 'reste à vivre' (revenu restant après le paiement des charges et crédits) et de la part consacrée aux dépenses d'énergie pour chaque partie de son territoire, complétée par la fourniture d'un état des lieux des coupures d'électricité réalisées. Ces éléments permettront à la commune d'accompagner des projets de cohésion sociale. Ce nouveau contrat précise aussi les engagements d'EDF pour apporter les meilleures conditions de services aux clients de la commune de Sorgues. EDF réaffirme également son implication pour accompagner les clients en difficultés de paiement et pour mener des actions sur la maîtrise de l'énergie afin de les aider à mieux maîtriser leurs consommations.

Ancrage local

« Cette convention constitue une reconnaissance du travail qu'Enedis mène sur le terrain auprès des collectivités notamment », complète Cédric Boissier, directeur régional Enedis Provence Alpes du Sud. « C'est aussi une reconnaissance du modèle d'Enedis, 1^{er} gestionnaire du réseau électrique d'Europe, qui allie la puissance d'un grand groupe industriel avec un ancrage local fort. » « Cela fait 30 ans que nos équipes sont aux services des Sorguais, conclut Patrice Perrot. Elles vont encore l'être pour les 30 prochaines années. »

Commerces de Sorgues : Le click & collect s'organise

Ecrit par le 30 janvier 2026



L'association des Commerçants, artisans et professionnels de Sorgues, CAP Sorgues, soutenue par la ville de Sorgues et la Communauté de Communes des Sorgues-du-Comtat, se mobilise depuis le reconfinement. Mission ? Accompagner ses adhérents ainsi que les acteurs économiques en cette période de crise sanitaire. Une campagne de communication a donc été élaborée pour, à l'aide d'affichettes, identifier les commerces fermés proposant la commande puis le retrait en boutique, sur rendez-vous.

Site Internet

La Ville a également créé, sur son site Internet, un [onglet 'Commerce click and collect'](#) recensant les commerces sorguais pouvant recevoir les commandes actuelles et de Noël avec, à la clef, des idées et bons cadeaux. www.sorgues.fr

Thierry Lagneau écrit au préfet

Par ailleurs, [Thierry Lagneau, maire de Sorgues, a écrit au préfet](#) s'émouvant du sort des petits commerçants dont les boutiques sont fermées alors que la grande distribution reste ouverte. Il s'étonne que ne soient pas pris en compte les multiples efforts des commerçants rompus à l'exercice sanitaire pour recevoir en toute sécurité, leur clientèle. L'édile a demandé à ce que ceux-ci puissent rouvrir au plus vite alors qu'à la fin de la semaine dernière le Premier ministre Jean Castex confirmait conserver les

Ecrit par le 30 janvier 2026

mêmes règles sanitaires du début du deuxième confinement intervenu le 29 octobre à minuit.



À NOËL,
J'ACHÈTE **SORGUAIS**



Ecrit par le 30 janvier 2026

Une carte nationale pour trouver des installateurs agréés d'éthylotest anti-démarrage



La Sécurité routière et le ministère de l'Intérieur publient une carte nationale des installateurs agréés d'éthylotests antidémarrage. Dans le Vaucluse, il est possible d'en trouver à Avignon, au Pontet, à Sorgues et à Cavaillon.

Afin de faciliter l'installation d'éthylotests anti-démarrage (EAD), la Sécurité routière met à disposition des usagers sur son site Internet une carte nationale des installateurs agréés d'EAD, par département et par région. L'éthylotest anti-démarrage est un instrument permettant de mesurer le taux d'alcool dans l'air expiré, associé au véhicule. Il empêche le démarrage du moteur si le taux enregistré est supérieur à celui autorisé par la législation.

Ecrit par le 30 janvier 2026

L'installation d'un éthylotest anti-démarrage autorise, sous conditions, certains conducteurs passibles d'une suspension de permis pour conduire en état alcoolisé, à bénéficier d'un maintien de leur droit à conduire s'ils acceptent d'équiper leur véhicule de ce dispositif. Cette mesure permet ainsi à ceux qui en bénéficient de maintenir une activité professionnelle, familiale ou sociale, lorsque celle-ci ne peut se faire autrement qu'en voiture.

Pour visionner la carte, [cliquez ici](#)